

LE CLUB TRANSPORT PRÉVENTION

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS
DANS LE TRANSPORT ROUTIER



Avec le soutien de l'AFT, de l'Assurance maladie-Risques professionnels, de CARCEPT Prev, de la DIRECCTE et le chargé de mission prévention partagé de l'AFT, un espace de réflexion et d'échange en matière de prévention est désormais réservé aux entreprises du transport routier :
le Club Transport Prévention.

LE CLUB TRANSPORT PRÉVENTION

POURQUOI ADHÉRER ?

Parce que la prévention répond aux enjeux humains, réglementaires, de performance économique et d'image de mon entreprise.

Parce que le Club m'apporte :

- un partage de bonnes pratiques
- des outils simples et efficaces à mettre en œuvre
- un suivi régulier des évolutions techniques et réglementaires
- un réseau de partenaires



QUE PROPOSE LE CLUB ?

3 rendez-vous d'échanges annuels autour :

- **de témoignages et de retours d'expérience**
- **d'interventions d'experts**
- **de présentations d'outils, de méthodes, de formation et d'informations**

→ ***L'adhésion au Club est gratuite.***

Le Club ne possède ni ressources, ni biens propres, n'embauche pas de personnel, ne lève pas de cotisation et ne reçoit pas de don financier.

QUI PEUT ADHÉRER AU CLUB ?

Toute entreprise du transport routier :

- **qui recherche des informations en matière de santé et sécurité au travail**
- **qui s'interroge sur la pertinence d'une démarche de prévention**
- **qui veut mettre en place un projet de prévention**
- **qui souhaite valoriser et partager les actions mises en œuvre dans son entreprise**
- **qui ambitionne d'améliorer ses performances en matière de prévention**

Émilie BOULIN

Chargée de Mission Prévention

emilie.boulin@aft-dev.com - T 06 10 15 02 41

LES PARTENAIRES DE CETTE ACTION

